

VISIO - Nouvelle nomenclature comptable M57

TOO121M57

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance - Synchron

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Mettre en oeuvre la généralisation de la M57 au 1er janvier 2024 à toutes les catégories de collectivités locales au 1er janvier 2024
- Identifier les impacts de la nomenclature M57

Public Visé

Tout cadre ou agent souhaitant s'initier aux règles de bases de la comptabilité publique

Pré Requis

Connaitre les fondamentaux des finances locales et pratiquer la comptabilité publique, niveau débutant

Objectifs pédagogiques

- Mettre en oeuvre la généralisation de la M57 au 1er janvier 2024
- Identifier les impacts de la nomenclature M57

Méthodes et moyens pédagogiques

- Approche basée sur un exposé théorique et des exercices pratiques pour faire comprendre les aspects juridiques qui s'imposent à la comptabilité territoriale
- Support documentaire et paperboard
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 à 30 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire est également invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro

Qualification Intervenant.e.s

Formateur spécialiste des finances et de la comptabilité publique

Parcours pédagogique

LES ENJEUX ET LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU REFERENTIEL M57

• Le référentiel M57 : généralités

- Un cadre budgétaire et comptable moderne et souple
- Champ d'application du référentiel M57
- Plans de comptes M57 : développé et abrégé

• Les règles budgétaires assouplies

- La proximité avec les autres référentiels
- Le vote d'un règlement budgétaire et financier
- La gestion des Autorisations de Programme (AP) et des Autorisations d'Engagement (AE)
- L'exécution des dépenses suivies en AP/AE avant le vote du budget
- La fongibilité des crédits
- Les dépenses imprévues

• Où trouver la documentation sur le référentiel M57 ?

- Sur le site internet « collectivités-locales.gouv.fr »
- La Foire Aux Questions (FAQ)

• Les travaux préparatoires avant le passage en M57

- Apurement du solde débiteur du compte 1069
- Ventilation des soldes débiteurs des comptes de classe 2 sur les subdivisions des comptes de la M57

QUIZ 1

LES OPERATIONS COMPTABLES COMPLEXES EN M57

• Les immobilisations

- La notion de contrôle des actifs immobilisés
- La comptabilisation des immobilisations par composant
- Les amortissements

• Les provisions/dépréciations en M57

- Définition
- Traitement budgétaire des provisions/dépréciations
- Dispositifs budgétaires d'étalement ou de neutralisation

Exemples

• Suppression des éléments exceptionnels

- Causes
- Maintien de certaines subdivisions des comptes 67 et 77

• Les subventions d'investissement versées

- Traitement actuel des subventions d'équipement versées
- Nouveautés intégrées dans la M57

Exemples

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575

QUIZ 2

LES CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES, CHANGEMENTS D'ESTIMATIONS COMPTABLES ET CORRECTIONS D'ERREURS

- Les changements de méthodes comptables
- Les changements d'estimations comptables
Exemple : Plan d'amortissement révisé
- Les corrections d'erreurs sur exercice antérieur
- Méthodologie et exemples

LES EVENEMENTS POST-CLÔTURE

- Présentation du schéma d'écritures dérogatoire
- Illustrations

LES ETATS FINANCIERS EN M57

- Le bilan
- Le compte de résultat
- L'annexe (nouveau M57)

ZOOM SUR LES COLLECTIVITES DE MOINS DE 3 500 HABITANTS

Ce point n'est présenté qu'en cas de représentants de collectivités de moins de 3 500 hab.

LA CHECK-LIST DES TRAVAUX A EFFECTUER DANS L'ANNEE PRECEDANT LA BASCULE

- **Pré-requis juridiques**
- Les différentes délibérations à préparer
- Le règlement budgétaire et financier
- **Pré-requis informatiques**
- compatibilité du logiciel financier à la M57 et au prorata temporis
- recensement des logiciels métier interfacés
- **Pré-requis comptables**
- Apurement du compte 1069
- Transposition des immobilisations en M57

Méthodes et modalités d'évaluation

Les stagiaires sont invités par mail à signer une feuille d'émargement électronique via EasySign

Modalités d'évaluation : Les stagiaires sont invités par mail à compléter une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels cas pratiques distribués lors de la formation vous permettront de compléter en auto-évaluation l'attestation de fin de formation.

Sanction de la formation : Délivrance d'une attestation d'assiduité et d'une attestation de fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement



Durée

7.00 Heures
1 Jour

Effectif

De 4 à 14 Personnes



Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	580.00
Inter Adhérent (Par personne) :	530.00



Contactez-nous !

Patricia CHOU VAN
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391411
Mail : patricia.chouivan@adiaj.org